

## PROVINCE DE QUÉBEC

### VILLE DE ROSEMÈRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue à 18 h 30 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sise au 100, rue Charbonneau, le 8 décembre 2025

#### SONT PRÉSENTS :

Madame la Mairesse : Marie-Elaine Pitre

Mesdames les conseillères : Marie-Hélène Fortin, Stéphanie Nantel et Annick Lemelin Lagacé

Messieurs les conseillers : Jean-François Gagnière, Sébastien Jacquet et Elmer van der Vlugt

#### SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

La directrice générale : Me Catherine Adam

Le greffier : Me Alexandre Bélisle-Desjardins

La greffière adjointe : Me Chanèle Lecompte

Le trésorier : M. Gheorghe Lucian Todoran

**À 18 h 30, Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance du Conseil. À moins d'indication contraire, la Mairesse se prévaut de son droit de ne pas voter.**

#### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

##### 1.1. Séance extraordinaire - 8 décembre 2025

**2025-12-437**

Sur proposition de la maire MARIE-ELAINE PITRE, appuyée par le conseiller ELMER VAN DER VLUGT, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 2. FINANCES

##### 2.1. Prévisions budgétaires 2026 - Adoption

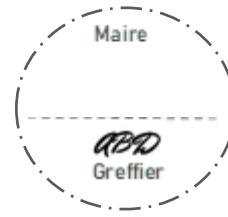
**2025-12-438**

CONSIDÉRANT que le Conseil doit adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent, et ce, en vertu de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de la maire MARIE-ELAINE PITRE, appuyée par le conseiller ELMER VAN DER VLUGT, il est résolu :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026, totalisant des revenus (incluant les affectations) et des dépenses de fonctionnement de 43 567 000 \$.



## REVENUS

Taxes et tarification : 33 573 300 \$  
 Paiements tenant lieu de taxes : 661 400 \$  
 Transferts : 1 738 000 \$  
 Services rendus : 2 669 900 \$  
 Imposition de droits : 3 150 000 \$  
 Amendes et pénalités : 639 300 \$  
 Intérêts et revenus divers : 363 000 \$

**TOTAL DES REVENUS : 42 795 200 \$**

## AFFECTATIONS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Affectations provenant des excédents accumulés, réserves financières, fonds réservés, etc. : 771 800 \$

**TOTAL DES REVENUS INCLUANT LES AFFECTATIONS : 43 567 000 \$**

## DÉPENSES

Administration générale : 6 713 800 \$  
 Sécurité publique : 6 971 300 \$  
 Transport : 7 795 200 \$  
 Hygiène du milieu : 8 671 400 \$  
 Aménagement, urbanisme et développement : 1 617 800 \$  
 Loisirs et culture : 5 302 600 \$  
 Frais de financement : 2 045 800 \$  
 Remboursement de la dette à long terme : 4 269 100 \$

**TOTAL DES DÉPENSES : 43 567 000 \$**

D'APPROUVER la liste des projets porteurs, des projets récurrents et des projets non récurrents jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions conformément à la Loi.

### 4. CLÔTURE

**2025-12-439**

Sur proposition de la conseillère STÉPHANIE NANTEL, appuyée par le conseiller ELMER VAN DER VLUGT, il est résolu :

DE LEVER la séance à 19 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Marie-Elaine Pitre  
Mairesse

---

M<sup>e</sup> Alexandre Bélisle-Desjardins  
Greffier